

CELPE BRAS

CERTIFICAT D'APTITUDE
EN LANGUE PORTUGAISE - BRÉSIL

Service de formation continue
(FCP3)



UNIVERSITÉ
SORBONNE
NOUVELLE
PARIS 3
Membre fondateur de Sorbonne Paris Cité

Nouvelle puissance émergente, le Brésil avec ses quatre-vingt douze millions d'habitants, est un partenaire de premier plan pour les échanges économiques et culturels de la France. De plus en plus de professionnels et d'étudiants apprennent le Portugais du Brésil et souhaitent attester de leur niveau.

CELPE-BRAS

Certificat de Compétence en Langue Portugaise pour Étrangers

Le CELPE-Bras est un certificat de compétence en langue portugaise pour étrangers mis en place et délivré par le Ministère brésilien de l'éducation, avec l'appui du Ministère des affaires étrangères brésilien.

Exigé au Brésil lors du processus d'admission d'étudiants d'étrangers en licence et master, il est reconnu notamment par des organismes brésiliens tels que l'Ordre des médecins, les Universités, les entreprises et en vue de la validation de diplômes étrangers.

4 niveaux de compétence attestés

intermédiaire, intermédiaire supérieur, avancé, avancé supérieur.

■ **Certificat intermédiaire :**

Accordé au candidat attestant d'une maîtrise partielle de la langue portugaise, montrant des capacités à comprendre et à produire des textes oraux et écrits sur des sujets déterminés, dans des contextes connus et des situations quotidiennes.

■ **Certificat intermédiaire supérieur :**

Accordé au candidat ayant les mêmes compétences que pour le certificat intermédiaire, mais dont les interférences avec la langue maternelle ou une autre langue, tant à l'oral qu'à l'écrit, sont moins fréquentes qu'au premier niveau.

■ **Certificat avancé :**

Accordé au candidat ayant une bonne maîtrise de la langue portugaise, démontrant des capacités à comprendre et à s'exprimer aisément à l'oral et à produire des textes oraux et écrits sur des sujets variés, dans des contextes connus et inconnus.

Financement

Cette formation est financable dans le cadre du DIF.
Les conseillers de formation continue de la Sorbonne Nouvelle vous accompagnent dans les démarches nécessaires pour le financement de votre formation.

Pour information

Les premières étapes des inscriptions-préinscriptions - sont faites uniquement en ligne, et ont lieu respectivement en août-septembre pour les épreuves d'octobre et en février-mars pour celles d'avril. Elles doivent être effectuées sur le site du Ministère de l'éducation brésilien à partir du lien :
<http://celpebras.inep.gov.br/inscricao>

Contact

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3
Service de Formation Continue (FCP3)
13 rue Santeuil
75005 Paris
Tél : 01 45 87 40 83
www.univ-paris3.fr/seformer
celpebras.fcp3@univ-paris3.fr

- **Certificat avancé supérieur :**

Accordé au candidat démontrant une excellente connaissance de la langue portugaise à l'oral et à l'écrit et dont les interférences avec la langue maternelle ou une autre langue, tant à l'oral qu'à l'écrit, sont moins fréquentes qu'au niveau précédent.

Public concerné

Toute personne âgée de plus de 16 ans voulant attester de ses compétences en portugais ou encore les personnes qui, ayant obtenu auparavant une certification CELPE BRAS, souhaitent obtenir un niveau plus élevé de reconnaissance de leur compétence en langue portugaise.

Les cours de préparation à la Sorbonne Nouvelle

Des cours de préparation aux examens sont proposées aux candidats avant les sessions d'examen.

Les candidats qui choisissent de suivre les cours de préparation doublent leur chance de réussite à l'examen.

L'examen

L'examen Celpe-Bras évalue la capacité du candidat à utiliser la langue portugaise dans des situations de communication concrètes :

Lire et rédiger des textes, interagir oralement ou par écrit dans des activités liées au milieu scolaire, professionnel ou dans la vie quotidienne.

L'examen de CELPE-BRAS a lieu deux fois par an, en octobre et en avril.

Il consiste en :

Epreuve 1 : Partie collective (2 tâches de compréhension orale et 2 tâches de compréhension écrite et de production textuelle)

Epreuve 2 : Partie individuelle (entretien enregistré à partir de documents fournis par l'examinateur)